

Dire à-Dieu à un proche

Se souvenir

Dire au revoir

*Entendre une
parole d'espérance*

*Prier, confier à
Dieu l'être aimé*

La paroisse accueille votre demande.

Le prêtre, le diacre ou les membres
de la communauté vous donnent du temps,
un lieu pour vous aider à vivre
ce moment difficile.

*La paroisse a besoin de votre aide, de
votre soutien financier pour sa mission.*

Votre offrande, une participation à la vie de l'Eglise.

Aujourd'hui, les chrétiens sont présents à vos côtés
pour des funérailles.

L'Eglise veut être disponible en d'autres occasions :
catéchisme, messe, baptême, formation chrétienne,
mariage, temps de prière ou de partage.

Cela engage toute l'année

des personnes :

- prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale

des locaux :

- églises à entretenir : électricité, chauffage, nettoyage, ...
- salles paroissiales et presbytères accueillants

du matériel :

- documents, revues, audiovisuel, secrétariat, ...

Des ressources financières sont nécessaires

L'Eglise ne reçoit aucune subvention.

Elle vit par les offrandes des fidèles.

Votre OFFRANDE ne règle pas
uniquement "les frais des cérémonies".

Elle est également
une participation à toute la vie de l'Eglise.

Offrande funérailles conseillée : 180 €

Vous ne pouvez pas donner cette somme :
vous en parlez tout simplement.
Vous pouvez donner plus :
vous aiderez ceux qui ont des ressources limitées.

*Merci de votre compréhension.
Merci pour votre offrande.*

La collecte annuelle du **Denier de l'Eglise**
est une autre façon de participer. Réservez-lui un bon accueil.

www.coutances.catholique.fr